



Titre : Préférez les produits du terroir !

Publié le : 30.12.2011 | 19h39

Choisir des produits du terroir, c'est encourager ces milliers de coopératives qui donnent réellement du sens à la Responsabilité sociale d'entreprise !



Pour les cadeaux de fin d'année, les chocolats de Bruxelles ou les nougats de Montélimar sont très prisés! Mais il y a d'autres produits dits du terroir, tout aussi savoureux, qui pourraient constituer des offrandes très appréciées, comme les dattes de Figuig et d'Errachidia, le miel de Khénifra et d'Azilal, le couscous de Tan Tan et les huiles d'olives et d'argan, produits qui seraient d'autant plus appréciés que l'on sait qu'ils font vivre des familles et des communautés entières du monde rural. Nombre d'entre eux sont, du reste, intégrés dans le programme de réparation communautaire mené et cofinancé par l'Union européenne et la Fondation CDG ! Il y a aussi tous ces produits du terroir, la clémentine de Berkane, le safran de Taliouine, la rose de Kelaât M'gouna, les différentes qualités de dattes le «majhoul», «l'aziza», les différents fromages de Chefchaouen... qui tous racontent une histoire, une culture, et témoignent d'un savoir-faire et de techniques de production transmis de génération en génération.



Faire le choix de ces produits de qualité, c'est aussi encourager ces milliers de coopératives qui donnent réellement du sens à la RSE, concept très en vogue dans les grandes entreprises et les multinationales, la Responsabilité sociale d'entreprise. La RSE, c'est-à-dire «la prise en compte par les entreprises de manière volontaire des enjeux sociaux et environnementaux dans leurs relations commerciales et leurs relations avec les parties prenantes», donne ainsi dans ces espaces du sens à des valeurs de partage, de solidarité et d'équité.

L'économie sociale a pour objectif et pour mode de fonctionnement un système de valeur fondé sur son utilité sociale, qui lui donne une légitimité et lui permet de s'inscrire dans l'action locale. Ceci à un moment où la société dite de consommation atteint ses limites et au moment où il nous faut réfléchir à d'autres alternatives qui mettent en avant l'intérêt général, les biens collectifs, les biens communs qui sont les fondamentaux de l'économie sociale. Ces coopératives certes ne font pas partie du CAC 40, n'ont pas d'actionnaires, ne répondent pas à ces logiques néo-libérales qui ont mené les économies des pays entiers à la dérive ! Avec un management de proximité, elles rencontrent souvent des défis majeurs et doivent se professionnaliser, développer des compétences en gestion et en encadrement.

Dans ces périodes de chômage, force cependant est de constater que ces coopératives jouent le rôle d'amortisseurs des chocs économiques et sociaux. Au moment où la crise financière atteint l'économie réelle, l'économie sociale fait fonctionner de nouvelles règles et met en avant un modèle qui intègre les équilibres économiques, sociaux et environnementaux. Comme le soulignent les chercheurs et les sociologues qui mettent en avant, dans ces projets, la capacité des personnes à s'associer pour réaliser un projet et mettre en œuvre des règles d'organisation démocratiques et participatives, «il y a un vrai enjeu à préserver les formes de l'économie sociale et solidaire qui est une alternative au capitalisme parce qu'elle est moins institutionnalisée, parce qu'elle met plus l'accent sur la société civile et les regroupements volontaires». En tant qu'alternative, elle préfère l'engagement et la finalité aux règles d'organisation, elle reste une force d'avenir dans le projet de régionalisation avancée, car elle constitue une force d'innovation sociale dans les territoires. Pour toutes ces raisons, mais aussi et surtout au nom du goût pour les belles choses, il faudrait, en ces temps de fin d'année, préférer offrir et consommer ces produits du terroir ! Bonne et heureuse année à toutes les coopératives et à tous nos lecteurs et lectrices !

SOURCE WEB Par Farida Moha | LE MATIN